

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 5 décembre 2017

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mmes Maryse BEYER et Sylvie BERSON Adjointes
Mmes Nathalie BEDIER, Chantal LOUAISIL, Carine GERMOND
Mr. Yves COURNE, Mr. Anthony SABIN,

Membres excusés : Mr François HAREL qui donne procuration à Mme Maryse BEYER
Mr Franck POIRIER

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BERSON

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal
2. Dissolution du SIAEP
3. Transfert de compétence Assainissement public
4. Travaux de la salle
5. Remplacement régisseur du Bar
6. Point sur le budget
7. DETR
8. Questions diverses

20 h 40 mn ouverture de la séance

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

Accepté à l'unanimité

2 Dissolution du S.I.A.E.P

Le conseil est amené à se prononcer sur la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Acheminement de l'Eau Potable de Livré La Touche acté par la loi NOTRE et donc le transfert de compétence à la C.C.P. C au 1^{er} janvier 2018

Le conseil fait un vote de principe : 2 voix pour, 7 voix contre

3– Transfert de la compétence de l'assainissement public

Le conseil est également amené à se prononcer sur le transfert de la compétence assainissement collectif à la C.C.P.C au 1^{er} janvier 2018 conformément à la loi NOTRE

Accepté avec 7 voix pour et 2 voix contre

4 – Travaux de la salle

Les devis des entreprises ont été présentés au conseil

5- Remplacement du régisseur du Bar

La licence du bar appartenant à la commune, il est nécessaire pour en conserver la validité d'ouvrir au moins une fois l'année. Un régisseur est désigné pour les relations avec la Trésorerie. Jusqu'à présent la titulaire de cette charge était Mme Lucienne LAMBERT qui ne peut plus l'assurer. Mme Nathalie BEDIER a accepté de lui succéder, Mme Chantal LOUAISIL sera sa suppléante.

[Avis favorable](#)

6 –Point sur le Budget

Le Maire informe le conseil des dépenses effectuées dans l'année

7 – D.E.T.R. 2018

Le conseil doit donner son accord pour qu'il soit fait une demande de subvention D.E.T.R. pour les travaux de la salle du Foyer

[Accepté à l'unanimité](#)

8 – Questions diverses

Présentation de la maquette du Bulletin municipal

Clôture 22 h 30

Prochaine réunion mensuelle : mardi 6 février 2018